



HAL
open science

Schémas argumentaux et homonymie : l'exemple de la construction conative en anglais

Romain Delhem

► **To cite this version:**

Romain Delhem. Schémas argumentaux et homonymie : l'exemple de la construction conative en anglais. *ELIS - Echanges de linguistique en Sorbonne*, 2015, sémantique grammaticale, 3 (2), <http://elis.hypotheses.org/313>. halshs-01171079

HAL Id: halshs-01171079

<https://shs.hal.science/halshs-01171079>

Submitted on 2 Jul 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Schémas argumentaux et homonymie : l'exemple de la construction conative en anglais

Romain DELHEM

Université Paris-Sorbonne

EA 7332 « Centre de Linguistique en Sorbonne » (CELISO)

romain.delhem@gmail.com

Résumé en français

Après un rappel de la vision qu'a la Grammaire de Construction (Goldberg 1995) de la complémentation du verbe, l'article se propose d'étudier un schéma argumental problématique en anglais contemporain : la construction conative, dans laquelle un verbe est directement suivi d'un complément oblique en *at*. Dans son ouvrage, Goldberg semble affirmer que ce schéma argumental possède un sens abstrait unique, que l'on retrouverait dans tous ses emplois : une action dirigée vers une cible. Nous montrerons que le sens donné par Goldberg et d'autres auteurs à ce schéma argumental non seulement est trop vague, mais ne prend pas en compte toutes les occurrences potentielles de ce schéma. Il semblerait donc qu'une analyse plus fine de ce schéma argumental soit nécessaire pour rendre compte des variations de sens qu'il présente en fonction du sémantisme du verbe qui lui est associé. Par ailleurs, cette étude montre certaines limites de la Grammaire de Construction telle qu'elle est présentée par Goldberg, et propose deux amendements à cette approche : la reconnaissance de l'existence de schémas argumentaux de base pour chaque verbe, et de la possibilité pour certains schémas argumentaux d'être homonymiques.

Mots-clés : grammaire de construction, complémentation du verbe, schéma argumental, construction conative, homonymie, valence.

Abstract in English

After showing how Construction Grammar (Goldberg 1995) accounts for verb complementation, this contribution studies a problematic argument structure construction of contemporary English: the conative construction, in which a verb is directly followed by an oblique complement in *at*. In her monograph, Goldberg seems to claim that this argument structure construction has a single abstract meaning that can be found in all its uses: an action directed toward a target. I show that this meaning, given by Goldberg and other authors, not only is too vague, but does not account for all potential instances of this construction. A closer analysis of this construction therefore seems necessary to account for the variations in meaning it exhibits according to the meaning of the verb to which it is associated. The article also shows some limits of Construction Grammar as Goldberg presents it, and suggests that this approach be doubly amended by recognizing both the existence of basic or default argument structure construction for every verb, and the possibility for some argument structure constructions to be homonymic.

Keywords: Construction Grammar, verb complementation, argument structure construction, conative construction, homonymy, valency

Introduction

En anglais, une majorité écrasante de verbes peut apparaître dans des environnements très divers, ce qui pose souvent problème dès lors que l'on veut étudier leur sens. Observons les énoncés anglais suivants :

- (1) Bill kicked the ball.
Bill a frappé le ballon avec le pied.
- (2) Bill kicked at the ball.
Bill a essayé de donner un coup de pied dans le ballon.
- (3) Bill kicked the ball over the wall.
Bill a envoyé le ballon par-dessus le mur d'un coup de pied.
- (4) Bill kicked the door open.
Bill a ouvert la porte d'un coup de pied.
- (5) Bill kicked the ball to John.
Bill a envoyé le ballon à John d'un coup de pied.
- (6) Bill kicked John the ball.
Bill a passé le ballon à John (d'un coup de pied).
- (7) Bill kicked his way through the crowd.
Bill s'est frayé un chemin à travers la foule en donnant des coups de pied.
- (8) Bill can only kick with his right foot.
Bill ne sait tirer que du pied droit.

Dans tous ces énoncés, on retrouve le même verbe, à savoir *kick* (donner un coup de pied), mais tous ces énoncés sont traduits différemment en français. Le premier exemple (transitif) est l'emploi prototypique du verbe en question, à la fois l'emploi le plus fréquent et celui que donnent les locuteurs natifs de façon intuitive. Afin d'expliquer les sens très divers des exemples suivants, on est confronté à deux approches.

La première approche consiste à postuler que *kick* est polysémique et qu'il peut avoir par exemple les sens 'X essaie de donner un coup de pied dans Y', 'X fait que Y devient Z en lui donnant un coup de pied', ou encore 'X envoie Y à Z d'un coup de pied'. Cette approche ne semble pas raisonnable puisqu'elle postule des sémantismes verbaux peu plausibles et qu'elle contredit le principe d'économie.²²

L'autre approche, favorisée par GOLDBERG (1995), montre que dans tous ces énoncés, le même verbe est présent (*kick*) et porte le même sens de base (donner un coup de pied). Les divergences sémantiques résultent directement de l'environnement du verbe, à savoir la configuration de ses compléments (leur nombre et leur forme). Il est donc plus économique, plutôt que de donner huit sens séparés à *kick* – et, plus généralement, de donner un grand nombre de sens distincts à quasiment tous les verbes

²² Le principe d'économie, ou principe du moindre effort, est une tendance humaine générale selon laquelle nous avons tendance à optimiser nos actions pour obtenir les résultats les plus efficaces possibles avec les moindres efforts possibles. En linguistique, il s'applique surtout en phonétique pour expliquer le changement linguistique, mais nous pouvons appliquer ce phénomène au stockage des constructions dans la mémoire des locuteurs, dans le sens où si une construction a un sens trop spécifique pour être suffisamment utilisée, elle sera sans doute oubliée des locuteurs.

anglais – de partir du principe que la complémentation du verbe est également porteuse de sens.

GOLDBERG postule donc l'existence de schémas argumentaux (*argument structure constructions*) qui ont un sens propre, plutôt indépendant, et dont le sens s'ajoute à celui du verbe. Tout énoncé serait donc la combinaison (syntaxique et sémantique) d'un verbe et d'un schéma argumental (et, bien entendu, des constituants nominaux qui viennent instancier les créneaux syntaxiques).

Dans son ouvrage, GOLDBERG présente des arguments convaincants en faveur de cette théorie et étudie un certain nombre de schémas argumentaux. Pour chaque schéma étudié, elle propose des contraintes d'utilisation (avec quels types de verbe le schéma peut être associé) et un sémantisme commun à tous ses emplois. Les différentes propositions et principes qu'elle avance ne fonctionnent cependant pas nécessairement pour tous les schémas argumentaux de la langue anglaise.

Après avoir présenté les grandes lignes de cette théorie sur les schémas argumentaux, nous étudierons le cas de la construction dite *conative* en anglais, en montrant comment GOLDBERG l'étudie, puis en montrant les failles de cette analyse, avant de proposer des amendements à cette approche qui puissent à la fois prendre en compte les spécificités de la construction conative et ouvrir de nouvelles perspectives sur les autres schémas argumentaux.

I. Schémas argumentaux et grammaire de construction

I.1 Constructions et schémas argumentaux

L'approche présentée ici se base d'abord sur la notion de *construction*. D'après la définition donnée par GOLDBERG (1995:4),

C est une construction si et seulement si C constitue un couple forme–sens $\langle F_i, S_i \rangle$ tel qu'il existe un aspect de F_i ou de S_i qui ne soit pas strictement prévisible à partir des composants de C ou d'autres constructions préalablement établies.²³

En d'autres termes, tout élément linguistique qui est l'association non prévisible d'une forme et d'un sens est une construction. Cela recouvre, comme nous le verrons plus bas, aussi bien les mots (le sens 'verre' ne peut être prédit de la forme phonétique [glæs]) que des éléments plus complexes. L'approche « constructionnelle » n'implique donc que deux niveaux d'analyse : la forme (qui regroupe phonologie, morphologie et syntaxe) et le sens (qui regroupe sémantique et pragmatique). Par ailleurs, c'est une approche qui rejette l'existence de transformations syntaxiques (et donc de règles lexicales), et qui nécessite par conséquent l'existence de schémas argumentaux pour expliquer les changements de sens corrélés aux changements dans la complémentation du verbe.

²³ *C is a construction iff C is a form–meaning pairing $\langle F_i, S_i \rangle$ such that some aspect of F_i or some aspect of S_i is not strictly predictable from C's component parts or from other previously established constructions.*

Selon GOLDBERG, une forme verbale avec ses compléments est le résultat de l'association de deux éléments :

- un verbe, représentant un procès relativement spécifique qui implique un certain nombre d'entités (que GOLDBERG appelle *participants*), ces entités n'étant que potentiellement exprimées en contexte (le tueur et le tué pour *kill*, l'entité qui s'en va et la destination pour *go*, le mangeur et l'objet ingéré pour *eat*) ;

- un schéma argumental, représentant un procès plus abstrait, plus *schématique* (X agit, X fait en sorte que Y devienne Z, X se déplace en direction de Y...), impliquant des entités dont le rôle est généralisé, et que GOLDBERG appelle *arguments* (agent, patient, destinataire, but...).

L'auteure fait donc une distinction entre deux types de rôles sémantiques : les participants, en tant que rôles d'un procès spécifique, sont uniques à chaque verbe, tandis que les arguments, participant à un procès plus schématique, peuvent être vus comme une généralisation des rôles particuliers que représentent les arguments. Ces différents rôles, qui diffèrent seulement selon leur degré de spécificité (ou de granularité), sont appelés par Hartmann *et al.* (2014) respectivement *microrôles* (rôles spécifiques à chaque verbe) et *mésorôles* (rôles plus abstraits mais sémantiquement proches).²⁴

Ainsi, si nous reprenons l'exemple (5) :

(5) Bill kicked the ball to John.

Bill a envoyé le ballon à John d'un coup de pied.

Le verbe *kick* représente, dans l'absolu, un procès divalent, c'est-à-dire que deux entités sont nécessaires à sa réalisation : un animé (ici, en l'occurrence, *Bill*) qui frappe quelque chose avec son pied et un objet frappé (ici, *the ball*). Le schéma argumental <X V Y to Z> implique, lui, un agent qui exerce une action volontaire (X, *Bill*), un thème qui subit un changement de localisation (Y, *the ball*) et une destination vers laquelle le thème est transféré (Z, *John*).

Lorsque l'on associe un schéma argumental à un verbe, les arguments et les participants sont fusionnés, c'est-à-dire que la construction aligne les rôles les uns avec les autres. Lorsqu'il y a le même nombre d'arguments et de participants, la fusion n'est généralement pas problématique : tous les participants sont alors exprimés, et autant que faire se peut les participants sont alignés avec l'argument qui correspond à leur généralisation (pour *kill*, le tueur et l'agent, le tué et le patient) ; si le nombre d'arguments et de participants est différent, le schéma argumental impose alors soit la non-mention d'un participant (e.g. l'objet mangé de *eat* ou la destination de *go* ne seront pas mentionnés dans une construction intransitive), soit l'ajout d'un argument (e.g. l'exemple (5) tel que nous l'avons expliqué), selon que le nombre d'arguments prévus par le schéma argumental est respectivement inférieur ou supérieur au nombre de participants impliqués par le verbe.

²⁴ Les *macrorôles* sont encore plus abstraits et sont au nombre de deux : *Actor* et *Undergoer* (deux notions que CREISSELS (2006) rapproche de l'Agentif et du Patientif). Ces macrorôles se rapprochent de la façon dont les arguments sont réellement marqués dans les langues.

Enfin, une fois fusionnés, les rôles sémantiques sont alignés, ou projetés sur les fonctions syntaxiques prévues par le schéma argumental (pour le verbe *kill* mentionné plus haut par exemple, le tueur–agent est aligné sur la fonction sujet, et le tué–patient sur la fonction objet, la construction transitive prévoyant ces deux fonctions). GOLDBERG modélise généralement la fusion arguments–participants au sein d’un schéma argumental sous la forme suivante :

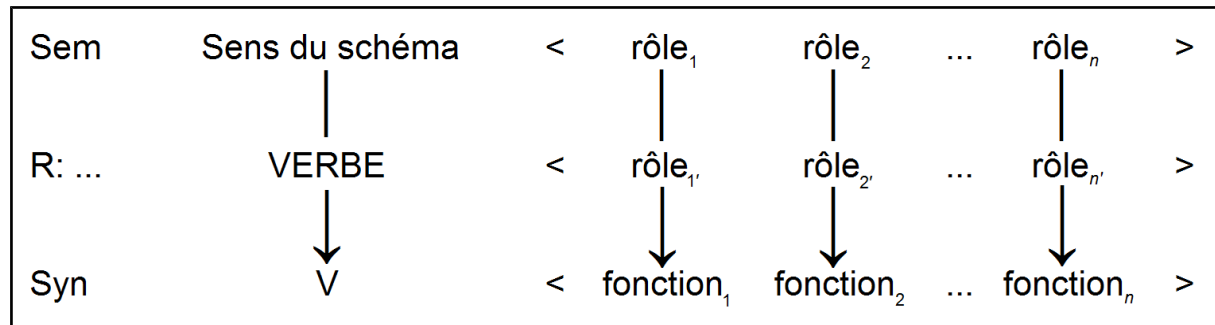


Schéma 1. Représentation de la fusion arguments–participants.

La première ligne décrit le schéma argumental, à savoir son sens abstrait et les arguments qu’il implique. La deuxième ligne donne la forme du verbe qui est associé au schéma et les participants qu’il implique ; le « R » spécifie le type de relation qui existe entre le verbe et le schéma argumental (si leur sens est redondant – ce que GOLDBERG appelle *instance* –, si le verbe représente la cause, le moyen, le résultat du procès dit par le schéma...).²⁵ Enfin, la dernière ligne montre comment les rôles (arguments et participants) sont alignés avec les créneaux syntaxiques prévus par la construction.

I.2 Un exemple : construction ditransitive et polysémie

La construction ditransitive est une construction extrêmement productive de la langue anglaise qui se présente sous la forme <X V Y Z>, où deux constituants en fonction objet sont placés côte à côte.

- (9) The president baked his sister a cake. [F₁]
Le président a fait un gâteau à sa sœur. [S₁]

Il s’agit bien d’une construction, puisqu’elle respecte la définition donnée en I.1 : on ne peut dériver le sens S₁ de la forme F₁. Un apprenant qui connaît le sens des constituants *the president*, *baked*, *his sister* et *a cake* ne pourra pas automatiquement interpréter que le président a fait un gâteau et qu’il avait l’intention de donner ce gâteau à sa sœur : pour cela, il faut savoir que toute forme <X V Y Z> implique un sens de transfert (X transférant Z à Y), et qu’avec les verbes de création (ce qui inclut les verbes de cuisine), ce transfert est une intention et n’est pas nécessairement

²⁵ Il est à noter que lorsque l’on étudie un schéma argumental sans faire référence à un verbe spécifique, la ligne des participants est laissée vide, et l’on précise alors toutes les relations possibles que les verbes qui participent à la construction peuvent avoir avec le procès dit par le schéma argumental.

accompli ; cela n'est possible qu'en connaissant le sens et le fonctionnement du schéma argumental ditransitif.

Le schéma 2 montre comment fonctionne la construction ditransitive. Celle-ci implique trois rôles sémantiques (trois arguments) : un agent, un patient et un destinataire. Ces trois arguments sont fusionnés avec les participants d'un verbe particulier (le cuisinier et le produit cuit pour *bake*, auquel le schéma argumental ajoutera le rôle de destinataire, ce rôle n'existant pas pour le procès *bake*) puis alignés sur les fonctions syntaxiques prévues par le schéma argumental.

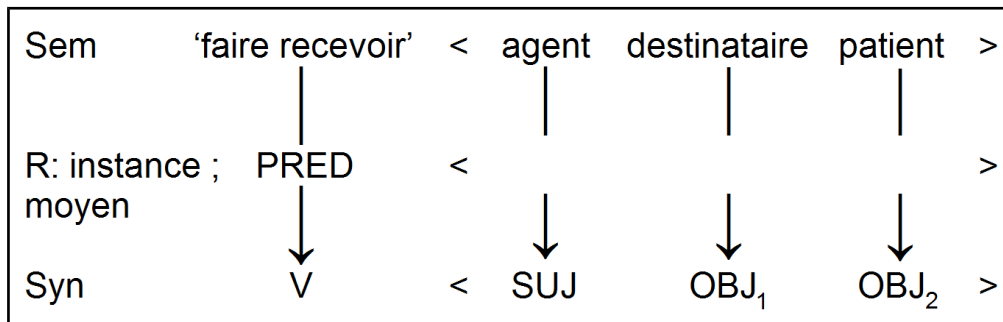


Schéma 2. Construction ditransitive.

Dans son sens abstrait central, donc, la construction ditransitive représente une entité qui agit dans le but d'entraîner le transfert d'un objet à un destinataire, et ce transfert est effectif. GOLDBERG précise cependant qu'une construction représente généralement un réseau de sens étroitement liés entre eux plutôt qu'un unique sens abstrait. Tout comme les mots, qui sont également des constructions, elle affirme donc que les schémas argumentaux peuvent être polysémiques.

Ainsi, d'après l'auteure, outre le sens de base de transfert effectif (que l'on trouve dans *give*, donner), la construction ditransitive peut signifier, selon le type de verbe qui lui est associé, un transfert dû (*promise*, promettre), une absence de transfert (*refuse*, refuser), une action ayant pour but un transfert futur (*bequeath*, léguer), une permission d'obtention (*allow*, autoriser) ou une intention de transfert (*knit*, tricoter).

La théorie avancée par GOLDBERG semble donc efficace, et pour cause : la construction ditransitive est un bon exemple de construction non problématique. Les verbes les plus fréquemment utilisés avec ce schéma argumental (*give*, *sell*, vendre, *hand*, remettre...) sont trivalents et marquent effectivement le transfert effectif d'une possession d'un agent à un destinataire ; leur sens de base est donc proche de celui que Goldberg donne à la construction ditransitive. D'un autre côté, les procès divalents, qui n'impliquent que deux entités (à l'instar de *bake* : un cuisinier et un produit cuisiné), s'adaptent bien à ce schéma en se voyant ajouter un nouveau rôle, celui de destinataire.

Nous allons à présent étudier un schéma argumental dont les contours et le sémantisme sont beaucoup plus difficiles à saisir, et qui va nécessiter quelques aménagements théoriques.

II. La construction conative dans la grammaire de construction

Le terme de *construction conative* (du latin *conatus*, effort, tentative) est généralement appliqué à un modèle de complémentation dont voici des emplois prototypiques :

(10) “But why are they **shooting at us?**” I asked.
« *Mais pourquoi nous tirent-ils dessus ?* » demandai-je.

(2) Bill **kicked at** the ball.
Bill a essayé de donner un coup de pied dans le ballon.

LEVIN (1993:41-42) explique que dans cette configuration syntaxique, le verbe représente une action tentée sans préciser si l’action a bien été réalisée ; à l’inverse, le même verbe inscrit dans une construction transitive impliquerait, dans ces deux cas, que la cible de l’action a bien été atteinte :

(11) Since Trayvon Martin's death, the man who **shot** him has not been seen in public.
Depuis la mort de Trayvon Martin, l’homme qui l’a tué (par balle) ne s’est pas montré en public.

(1) Bill **kicked** the ball.
Bill a frappé le ballon avec le pied.

Formellement, la construction conative se présente comme un schéma argumental de la forme <X V at Y>, où V est le verbe, X est un syntagme nominal en fonction syntaxique de sujet et Y un syntagme nominal en fonction d’oblique en *at* ; en anglais, il n’y a cependant pas que la construction dite conative, associée à des verbes comme *shoot* (toucher par balle) ou *kick* (et les verbes qui en sont sémantiquement proches), qui se présente sous cette forme.

Le tableau 1 contient, par ordre de fréquence dans le *Corpus of Contemporary American English* (CoCA), les occurrences les plus fréquentes de verbes suivis de la préposition *at*. Ont été grisés les verbes pour lesquels le constituant nominal introduit par *at* est systématiquement non pas un argument du procès dit par le verbe, mais un circonstant, comme en (12), où *start* (commencer) est ici intransitif, suivi d’un circonstant de lieu.²⁶

(12) Route starts at the intersection of Tanque Verde Road and Catalina Highway.
L’itinéraire commence au croisement de Tanque Verde Road et de Catalina Highway.

²⁶ *Start* (‘commencer’), ainsi que tous les autres verbes de phase (qui signifient ‘commencer’, ‘continuer’ ou ‘finir’), ne sont pas, d’après DIXON (2005:177-183), des procès en eux-mêmes. Sémantiquement, l’utilisation de ces verbes implique un autre verbe, qui peut être omis sous certaines conditions, et c’est ce second verbe qui fournit en réalité les arguments, et donc les compléments de *start*. En tant que quasi-auxiliaires (les phases sont d’ailleurs exprimées par des affixes verbaux dans certaines langues), les verbes de phase n’ont donc pas d’arguments.

LOOK	151377	KNOW	1777	SEEM	902	ASK	525
BE	77098	LEAVE	1739	THROW	901	PURCHASE	524
STARE	22299	EAT	1730	FROWN	877	PEAK	519
WORK	12197	SCREAM	1706	ENROLL	859	LAY	512
ARRIVE	11686	MARVEL	1691	STRIKE	841	PARK	510
AIM	9559	CLOSE	1676	SHOP	817	TURN	510
SIT	8915	HINT	1657	WRITE	817	STATION	505
GLANCE	7291	PRESENT	1655	LEARN	789	TEST	503
START	7075	USE	1581	CONDUCT	788	GUESS	502
STAND	6989	OPEN	1552	RISE	775	CRY	502
HAVE	6611	SHOUT	1494	OFFER	759	TESTIFY	501
SMILE	6321	ESTIMATE	1468	GIVE	759	FALL	488
LAUGH	5652	TUG	1463	SCOFF	753	RETIRE	485
COME	5489	LOCATE	1455	DEVELOP	750	KNOCK	484
STOP	5368	GATHER	1444	JUMP	749	CLUTCH	481
DO	5223	WAIT	1339	READ	744	COMPETE	475
SAY	5022	VALUE	1331	LOSE	737	COLLECT	460
STAY	4481	OPERATE	1321	PLACE	723	DISCUSS	460
BEGIN	4037	SHOW	1314	SURPRISE	723	MEASURE	458
POINT	3865	SERVE	1294	FLY	715	POKE	454
PLAY	3648	NOD	1288	PRICE	671	SCOWL	452
MEET	3607	SET	1285	TRADE	667	DRIVE	448
HAPPEN	3255	SPEND	1256	SNAP	652	KICK	443
GET	3225	MOVE	1255	SING	648	PROVIDE	441
FIND	3176	END	1230	CHANGE	632	BEAT	438
LIVE	3056	KILL	1209	RECEIVE	612	REQUIRE	436
SHOOT	2930	FIRE	1180	INCLUDE	611	WALK	430
YELL	2930	WIN	1170	BASE	610	TARGET	427
TEACH	2846	STUDY	1142	BLINK	602	EXHIBIT	426
APPEAR	2835	PEER	1142	BUILD	599	SUCCEED	425
GLARE	2748	GRIN	1135	PAUSE	597	EXPECT	421
HOLD	2689	REACH	1128	TRAVEL	597	FINISH	417
SEE	2603	LIE	1116	EXCEL	594	BARK	417
SPEAK	2577	BAKE	1080	TEAR	580	GAPE	411
GAZE	2433	WINK	1079	CALL	579	PROGRAM	410
OCCUR	2316	KEEP	1060	REPORT	577	LIKE	407
MAKE	2238	BUY	1044	FAIL	575	LIST	406
GO	2207	LAND	1041	CONTINUE	573	BEND	404
DIE	2206	PULL	1038	PAY	567	SETTLE	400
TAKE	2131	WAVE	977	TRAIN	566	FORM	398
SELL	2085	SQUINT	969	HEAR	566	DANCE	395
DIRECT	2006	NEED	961	WONDER	551	COOK	395
REMAIN	1943	SLEEP	942	DRINK	550	SWING	394
FEEL	1941	BALK	942	PUT	547	CLAW	386
RUN	1883	PICK	933	INCREASE	534	HANG	384
THINK	1855	TALK	929	GRAB	532	RETURN	382
GROW	1823	SEAT	924	GESTURE	527	WINCE	377
PERFORM	1813	EXIST	910	PRODUCE	526	EMERGE	376

Tableau 1. Occurrences les plus fréquentes de VERBE + at, par lemme

Il est à noter que pour certains verbes, surtout les plus fréquents, le constituant en *at* n'introduit pas nécessairement un argument dans chacune des occurrences du corpus. Ainsi, si le constituant en *at* représente un argument dans certaines instances de *work at Y* (faire de gros efforts pour réussir Y) ou *speak at Y* (parler à Y sans attendre de réponse de sa part), les constituants en *at* qui suivent *work* et *speak* dans le corpus sont en très grande majorité des circonstants de lieu. Une différenciation statistique

étant particulièrement difficile à faire au vu du grand nombre d’occurrences, nous avons tout de même choisi d’inclure dans nos chiffres toutes les occurrences des verbes étant dans ce cas.

Bien que les verbes apparaissant dans le tableau, et pouvant donc participer à la construction qui nous intéresse, soient assez divers, on peut voir se dessiner quelques grandes catégories sémantiques de procès :

- les procès impliquant le regard (*look, stare, glance, glare, gaze, peer, squint, scowl, gape*) ;
- les procès de localisation (*be, stay, live, remain*) et de déplacement vers une localisation (*arrive, come, get, go, reach, land, park, settle*) ;
- les procès verbaux (*yell, scream, shout, talk, snap, bark*) ;
- les procès d’expression faciale (*smile, laugh, nod, grin, wink, frown, blink, wince*) ;
- les procès d’impact (*shoot, strike, knock, poke, kick, beat, claw*).

En dépit de la variété sémantique des types de verbes qui peuvent participer à cette construction, GOLDBERG affirme que celle-ci, qu’elle nomme d’ailleurs *construction conative* dans tous ces cas, a un sens unique. La polysémie d’un schéma argumental est certes acceptée, comme nous l’avons vu dans la partie précédente, mais elle dérive au bout du compte d’un sens commun, parfois abstrait. Tout comme avec la construction ditransitive, l’auteure part du principe que le sens de base de la construction est (au moins en grande partie) dû au sens du verbe le plus fréquemment utilisé au sein de cette construction, à savoir *look*.

Le schéma 3 résume le mécanisme de la construction conative. Le sens du schéma argumental <X V at Y> serait ‘X dirige son action vers Y’. Puis ce schéma serait fusionné avec un verbe particulier ; il y a alors deux possibilités, selon GOLDBERG :

– le verbe est une instance du schéma, c’est-à-dire qu’il représente lui-même une action dirigée vers quelque chose (comme c’est le cas pour les verbes de regard, ou pour *aim*, viser) et présente donc des redondances avec le schéma argumental par certains aspects ;

– le verbe représente le résultat escompté de l’action dite par le schéma argumental (c’est le cas de *shoot* ou *kick* : X dirige son action vers Y dans le but de le toucher par balle / de lui donner un coup de pied) mais le verbe doit alors avoir des composantes sémantiques de mouvement et de contact (l’auteure se base sur LEVIN (1993) lorsqu’elle avance cette théorie).

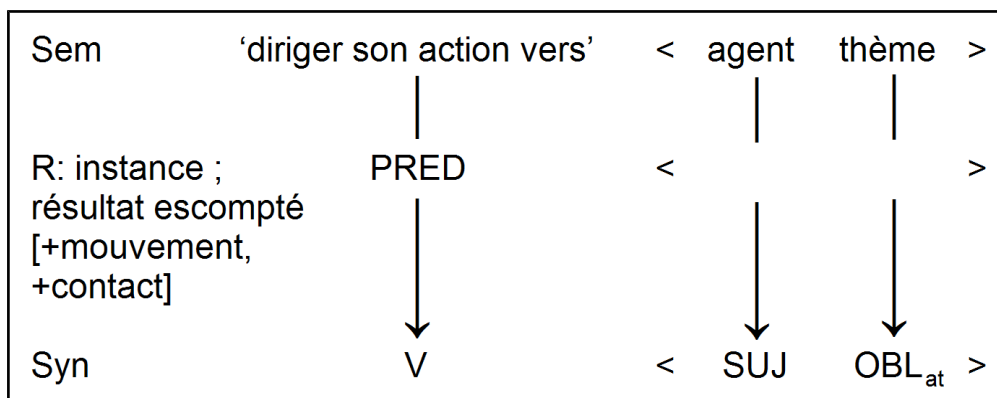


Schéma 3. Construction conative selon Goldberg.

La proposition de GOLDBERG est élégante, et semble convaincante. Mais on peut se demander si elle ne simplifie pas une réalité plus complexe, et si elle prend vraiment en compte tous les verbes qui peuvent participer à cette structure et tous les sémantismes possibles qui en dérivent.

III. Le schéma <X V at Y> : contraintes et sémantisme(s)

On remarque en premier lieu que l'explication de GOLDBERG ne prend absolument pas en compte les verbes de localisation. Certes, des verbes comme *arrive* ont une composante sémantique d'action (ici, de mouvement) dirigée vers quelque chose. Mais qu'en est-il des verbes statiques comme *be* ou *stay*, qui sont des états, et peuvent être dans certains cas vus comme résultant du procès dit par *arrive* ?

Certes, on peut ici considérer que la préposition *at* porte son sens de localisation minimale (contrairement à *on* ou *in*, qui apportent en plus une composante dimensionnelle) et que, son sens étant prévisible, on ne peut considérer qu'il s'agit d'une construction. Le constituant nominal en *at* est cependant un argument du procès représenté par ces verbes : un procès de localisation implique nécessairement une entité localisée (instanciée en anglais par le sujet) et un lieu (instancié ici par l'oblique en *at*) : le lieu est impliqué par le procès, et ne peut donc être un circonstant. Par conséquent, en tant que schéma argumental, la « construction conative » se doit de prendre en compte ces verbes, d'autant qu'ils sont fréquemment utilisés avec ce schéma.

Dans les lignes qui viennent, nous nous attacherons à définir le sémantisme des grandes catégories dégagées plus haut ; les verbes n'entrant pas dans une de ces catégories ne seront pas étudiés ici – même si, avec davantage de temps et de place, il serait intéressant de le faire – puisque pour un certain nombre d'entre eux on pourra considérer le schéma argumental comme inhérent au verbe²⁷ sans être généralisable à d'autres verbes appartenant à la même catégorie (souvent parce qu'il n'y en a pas d'autre).

²⁷ Le verbe *excel at Y* (exceller), par exemple, peut être paraphrasé ou défini par *be extremely good at Y* : nous retrouvons ici la préposition *at*, et nous pouvons donc en déduire que la complémentation de *excel* est en fait sémantiquement dérivée de celle de l'adjectif *good*.

III. 1. Catégories validant la théorie

I. Procès impliquant le regard

Ces procès impliquent une perception visuelle dirigée volontairement vers une cible. Le verbe de cette catégorie qui est à la fois le plus fréquent et celui qui a le sémantisme le plus basique est *look (at)* (regarder). Les autres verbes de la catégorie sont des hyponymes de *look*, auquel ils ajoutent une composante de manière : *stare* (regarder fixement), *glance* (furtivement), *glare* (avec colère), *gaze* (avec intérêt), *peer* (attentivement), *squint* (en plissant les yeux), *scowl* (d'un air menaçant), *gape* (bouche bée). Pour ces verbes, le schéma en *at* est celui qui exprime un regard de la façon la plus simple qui soit.

La catégorie des procès impliquant le regard est la moins problématique lorsque l'on étudie le schéma qui nous intéresse, étant donné qu'outre leur fréquence statistique très élevée (environ 48% des occurrences du corpus), ce sont des verbes auxquels ce schéma n'apporte aucune contribution : le schéma <X V at Y> est le schéma par défaut dès lors que l'on veut exprimer le regard en anglais.

II. Procès verbaux

Les procès verbaux qui apparaissent au sein de la construction <X V at Y> peuvent être divisés en deux sous-catégories : *talk* d'un côté (qui exprime une activité générale de communication vocale) et les verbes qui précisent le mode de production vocale, le schéma argumental n'ayant pas les mêmes implications selon la sous-catégorie.

Un verbe tel que *talk* (parler, discuter), en tant qu'activité générale, n'implique que le rôle sémantique de locuteur. Lorsqu'un allocutaire est mentionné, il l'est généralement au moyen des prépositions *to* ou *with*. On pourra cependant introduire l'allocutaire au moyen de la préposition *at*, mais avec une nuance sémantique : on considère alors que le locuteur s'adresse à l'allocutaire sans attendre de réponse de sa part, qu'il n'y a pas de véritable échange entre les deux interlocuteurs.

(13) People are spending too much time **talking at** each other and not **talking with** each other.

Les gens passent trop de temps à s'adresser la parole sans attendre de réponse l'un de l'autre, et non à discuter (les uns avec les autres).

Les autres verbes sont des hyponymes de *talk* dans la mesure où ils disent la façon qu'a le locuteur de s'exprimer. Outre ce sens plus spécifique, ils diffèrent de leur hypéronyme dans la mesure où la préposition *at* est de loin plus utilisée que *to*, et que la distinction concerne non pas l'attente d'une réponse, mais l'intention du locuteur : *yell to Y* signifie 'crier afin de mieux communiquer', tandis que *yell at Y* signifie 'crier pour exprimer son exaspération'. On admettra cependant qu'avec les verbes de parole, *to* exprime toujours une volonté d'échange, tandis que *at* représente une absence de dialogue.

Il est à noter que tous les verbes représentant une manière de parler ne peuvent être associés au schéma qui nous intéresse. Avec la préposition *at*, seuls peuvent être utilisés les verbes ayant pour sens ‘parler d’une voix forte ou d’un ton sec’, et pouvant donc traduire une certaine violence chez le locuteur.

D’une certaine façon, les verbes de parole entrant dans ce schéma argumental acquièrent effectivement un sens directionnel, mais contrairement à ce qu’écrit GOLDBERG, le schéma n’impliquera pas un agent et un thème, mais un locuteur et un allocutaire, l’allocutaire n’étant pas supposé donner une réponse au locuteur.

III.2. Catégories validant en partie la théorie

I. Procès d’expression faciale

Ces procès sont typiquement monovalents, c’est-à-dire qu’ils n’impliquent qu’un seul argument, qui est humain. Lorsque ces verbes sont suivis d’un constituant en *at*, deux cas de figure se présentent :

– le constituant nominal introduit par *at* réfère également à un humain, auquel cas le sujet humain cherche à communiquer quelque chose à l’autre personne ($X V at Y$: ‘X V à Y’, ‘X regarde Y et V’) :

(14) When he stepped back, he caught my eye and nodded at me.

Quand il fit un pas en arrière, il attira mon attention et me fit un signe de tête.

(15) “Of course,” Grandma said as she winked at me.

« Bien sûr », dit Grand-mère en me faisant un clin d’œil.

– le constituant nominal introduit par *at* est un référent inanimé ou abstrait (une parole, une pensée), auquel cas le schéma argumental acquiert un sens causatif dans la mesure où le référent de l’oblique en *at* provoque une expression faciale chez le référent du sujet ($X V at Y$: ‘X V à la vue de / à la pensée de / en entendant Y’, ‘Y fait V X’) :

(16) He frowned at the memory, then shook his head.

Il fronça les sourcils lorsqu’il se le remémora, puis il secoua la tête.

(17) My mother winces at the word “bastard”.

Le mot « bâtard » fait grimacer ma mère.

On peut donc considérer qu’il y a un élément de directionnalité dans l’utilisation du schéma argumental avec les verbes indiquant une expression faciale, quoique cet élément soit discutable pour le second cas que nous avons soulevé. Ces expressions faciales sont conventionnellement associées à des émotions ressenties par le sujet humain : plaisir ou amusement (*smile*, sourire, *laugh*, rire, *grin*, faire un large sourire), assentiment ou signal (*nod*, hocher la tête), connivence (*wink*, faire un clin d’œil), réprobation (*frown*, froncer les sourcils), surprise (*blink*, cligner des yeux), douleur ou dégoût (*wince*, grimacer).

Plus qu'un simple élément de direction, le schéma argumental permet donc d'ajouter un élément de transmission des émotions qui sous-tendent ces expressions faciales : soit la volonté d'exprimer ses émotions à quelqu'un d'autre, soit le déclenchement d'une émotion chez quelqu'un qui aurait vu ou envisagé quelque chose.

II. Procès d'impact et de saisie

Les procès d'impact, auxquels on peut ajouter les procès de saisie comme *grab* (saisir) ou *clutch* (empoigner), sont typiquement invoqués lorsque l'on veut étudier la construction conative. Les procès d'impact représentent le déplacement d'un instrument (parfois d'une partie du corps) par un agent afin de percuter une cible et sont typiquement divalents, puisqu'ils impliquent deux entités (parfois trois, si l'on prend en compte l'instrument).

(18) **She hit me** (with **the shovel**).

Elle me frappa (avec la pelle).

Utilisé avec ces verbes, on peut considérer que le schéma en *at* contient un élément directionnel ('X dirige son action vers Y afin de V'), mais celui-ci n'est pas le premier élément qui vient à l'esprit lorsque l'on doit expliquer ou paraphraser l'utilisation de ce schéma. Une explication qui revient souvent (LEVIN, 1993:41, HUDDLESTON & PULLUM, 2002:298) est qu'avec un verbe d'impact ou de saisie, <X V at Y> signifie 'X essaie de V Y'.

Avec ces verbes, le schéma argumental représente en fait une réalité légèrement différente : le déclenchement d'un processus en vue d'atteindre une cible.

(10) "But why are they shooting at us?" I asked.

« *Mais pourquoi nous tirent-ils dessus ?* » demandai-je.

(10') "But why are they trying to shoot us?" I asked.

« *Mais pourquoi essaient-ils de nous tirer dessus ?* » demandai-je.

(19) Eric kept grabbing at the bat, but she wouldn't let him have it.

Eric essayait d'attraper la batte, mais elle refusait de la lui laisser.

Cela implique l'utilisation d'un verbe qui représente un procès pouvant être découpé en plusieurs étapes, avec réalisation d'étapes initiales sans préjuger de la réalisation des étapes finales (l'atteinte de la cible). Ainsi, *shoot at* implique que le tireur a appuyé sur la gâchette et que la balle est partie (sans dire si la cible a été atteinte) et *grab at* que la main a fait un mouvement. L'exemple (10'), à l'inverse, dit une intention mais n'implique même pas que l'action a été déclenchée (l'arme était enrayée, ou bien la cible était déjà hors de vue quand le tireur a voulu appuyer sur la gâchette, etc.).

Alors que l'utilisation de la préposition *at* avec *look* et les autres verbes de regard est difficile à expliciter sans en complexifier inutilement le sens, ce n'est cependant pas le cas des procès d'impact et de saisie : *shoot at*, par exemple, peut être explicité

en passant par l'emploi de *shoot* dans son modèle basique de complémentation, à savoir la construction transitive (*X wanted to shoot Y, so X pulled the trigger*²⁸).

Il faut donc admettre que tout verbe a un modèle basique de complémentation qui exprime le procès de la façon la plus simple possible, et que le sémantisme d'un verbe auquel on associe tout autre schéma argumental ne peut s'expliquer qu'en passant par ce modèle basique de complémentation. En revanche, lorsque l'on veut exprimer un procès impliquant le regard, le schéma en *at* est le plus simple : on peut donc considérer que pour ces verbes, la contribution sémantique de ce schéma argumental est nulle.

Tout schéma argumental n'a donc pas forcément de « sens ». Certains schémas sont les schémas par défaut de certains verbes et ne servent que de squelettes : ils intègrent un verbe dans son sens de base à l'intérieur d'un énoncé. GOLDBERG avance une théorie selon laquelle certains verbes ont exactement le même sens que certains schémas argumentaux (*give* et la construction ditransitive,²⁹ par exemple). Plutôt que de dire que dans une construction ditransitive dont le verbe est *give*, telle que :

(20) My mother gave me an apple.
Ma mère m'a donné une pomme.

le sens de transfert de possession apparaît deux fois (ce qui impliquerait une redondance sémantique), il est possible de dire que *give*, qui a pour sens un transfert de possession, a pour schéma argumental par défaut le schéma ditransitif, et que l'utilisation de tout autre schéma argumental, comme en (21), déclenche une autre interprétation.

(21) My mother gives a lot.
*Ma mère donne beaucoup.*³⁰

L'approche que nous proposons, où tout verbe est associé par défaut à un schéma argumental, se justifie par le fait que contrairement aux noms, qui peuvent représenter une entité à eux seuls (il n'y a pas besoin d'associer *dog* (chien) à un autre mot pour qu'il prenne son sens), les verbes représentent des procès qui s'appuient sur d'autres entités pour exister. Un verbe seul ne peut faire sens, et il doit nécessairement être inclus dans un schéma argumental. L'emploi de ces schémas argumentaux étant donc parfois contraint, ceux-ci peuvent ne servir que de supports d'expression à ces verbes sans y ajouter un sens propre le cas échéant.

²⁸ « X voulait toucher Y par balle, donc X a appuyé sur la gâchette. »

²⁹ La construction ditransitive et le verbe *give* expriment tous deux un transfert de possession de façon neutre. Les autres verbes trivalents fréquemment employés ont des composantes sémantiques supplémentaires : par exemple, *hand* implique un échange direct avec la main, *sell* implique une rétribution financière, et *send* implique un changement de localisation. Malgré ce surplus sémantique, ces trois verbes expriment cependant bien un transfert de possession.

³⁰ Dans cet exemple, quand bien même aucun destinataire n'est exprimé, le procès sera compris comme ayant un destinataire générique (« les gens »). *Give* implique donc nécessairement trois entités, qui sont toutes exprimées dans la construction ditransitive, qui peut alors être vue comme le schéma argumental par défaut, ou préféré, de *give*.

III. 3. Catégories contredisant la théorie

I. Procès de localisation ou de mouvement vers un lieu

Nous avons montré plus haut que pour ces procès, le constituant en *at* est un argument. Mais à la différence des verbes de regard, *at* n'est pas la seule préposition, ou la préposition par défaut, pour introduire le second argument de ces verbes : en réalité, l'argument doit être un lieu, donc le complément doit avoir la forme d'un syntagme prépositionnel (SP)³¹.

(22) They **arrived at** a ridge overlooking the next valley.

Ils arrivèrent à une crête qui donnait sur la vallée suivante.

(23) When it finally **arrived in** the hands of American Art, it was in shambles.

Quand elle [la statue] arriva entre les mains du Musée d'Art Américain, elle était en morceaux.

(24) Guests **arriving on** the red carpet included [...] Franco Harris.

Parmi les invités qui arrivaient sur le tapis rouge, on comptait Franco Harris.

Le choix de la préposition elle-même n'est pas contraint par ce type de verbe, ce qui explique que la préposition *at* ait son sens spatial littéral dans l'exemple (22), puisqu'elle résulte du choix de l'énonciateur au détriment d'autres prépositions potentielles. On peut donc considérer que lorsque le verbe représente la localisation ou le déplacement d'une entité vers un lieu, le schéma <X V at Y> n'est en fait qu'une instance possible du schéma <X V SP>, qui a pour sens 'X se trouve SP'.

On notera qu'avec certains verbes de déplacement comme *come* (venir), *go* (aller), ou encore *run* (courir), l'utilisation de la préposition *at* s'oppose à *to*.

(25) If you **come at** me with a fist, I'm going to hit you back with a brick.

Si tu m'attaques à coups de poing, je vais répliquer avec une brique.

³¹ Nous prenons le terme *préposition* avec le sens élargi que lui donnent HUDDLESTON & PULLUM (2004:598-601), où les prépositions peuvent régir non seulement des constituants nominaux, comme en (a), mais également des constituants phrastiques (là où la grammaire traditionnelle les nomme *conjonctions de subordination*) comme en (b), ou bien ne pas avoir de complément du tout (ce qui correspond à une partie des *adverbes* de la grammaire traditionnelle) comme en (c).

(a) I haven't seen her **since** [the beginning of the war].

Je ne l'ai pas vue depuis le début de la guerre.

(b) I haven't seen her **since** [the war began].

Je ne l'ai pas vue depuis que la guerre a commencé.

(c) I haven't seen her **since** ____.

Je ne l'ai pas vue depuis.

Cette approche a le double avantage de clarifier la catégorie des adverbes et de rejeter le cloisonnement d'une même forme en trois classes lexicales différentes malgré une identité sémantique et conceptuelle.

(26) Customer is always right. And that's why the customer **comes to** me.

Le client a toujours raison. Et c'est pour cela que le client vient me voir.

Ici, le sens directionnel attribué au schéma en *at* ne s'applique pas nécessairement, puisque *to* implique également une direction ; la préposition *at* porte ici en elle un élément de violence. On ne se focalise pas sur la direction du mouvement, mais sur le fait que le référent du sujet attaque le référent de l'objet, se rue sur lui. Tout comme avec les verbes de parole, la préposition *to* implique une volonté de connexion entre deux entités, tandis que *at* n'implique qu'une action lancée vers une autre entité, d'où l'interprétation de violence qui lui est associée.

II. Construction conative et « schéma ablatif »

Il existe d'autres types de verbe qui, lorsqu'ils sont associés au schéma <X V at Y>, déclenche une toute autre interprétation que celle proposée par GOLDBERG et LEVIN.

(27) No, it is not age that eats at him now.

Non, ce n'est pas la vieillese qui le rongé à présent.

(28) He remembered the little girl who had tugged at Mabel's skirts and called her "Mama".

Il se rappela la petite fille qui avait tiré sur la jupe de Mabel et l'avait appelée « maman ».

Loin de signifier une action dirigée vers une cible, BROCCIAS (2001) affirme que dans cette configuration (qu'il appelle « schéma ablatif »), le verbe signifie plutôt une action continue ou répétée, faite progressivement, mais pas nécessairement jusqu'à son terme.

Cette interprétation serait possible avec les procès d'ingestion et de mastication (*eat*, manger, *drink*, boire), les procès de déplacement d'objet par un agent (*tug* et *pull*, tirer, ou *push*, pousser), ou ceux représentant la division d'un objet, généralement bidimensionnel, en parties distinctes (*cut*, couper, ou *tear*, déchirer), autant de catégories de verbes que LEVIN (1993:41-42) avait regroupés avec les autres verbes pouvant participer à la construction conative, sans faire aucune distinction de sens. S'il n'y a pas d'action dirigée vers une cible, on pourra cependant rapprocher ce sens de celui de tentative qui était caractéristique des procès d'impact ou de saisie.

La réalité semble en fait beaucoup plus complexe. *Kick*, un procès d'impact typique, peut ainsi être utilisé avec *at* et ce sens d'action répétée si le constituant nominal en *at* est un objet.

(29) Their father swung at the man, chased him into his car, then kicked at the locked door.

Leur père décocha un coup de poing au type, le poursuivit jusqu'à sa voiture, puis mit des coups de pied répétés dans la portière verrouillée.

Ici, la portière a bien été atteinte : on ne peut faire d'implicature selon laquelle il n'y a pas eu de contact avec la cible, probablement dû au fait que la portière est un objet fixe qui peut donc difficilement se dérober à l'action. Avec une construction transitive, l'énonciateur aurait signifié une action non répétée, faite dans le seul but d'atteindre la cible ; la construction en *at* permet une interprétation itérative, et les coups de pieds sont alors donnés dans le but d'extérioriser de la colère ou de la frustration (c'est notamment le cas avec de gros objets fixes, comme une porte, un mur ou le sol) ou de surmonter un ennui (notamment avec de petits objets, comme des cailloux, des cannettes ou des mottes de terre).

Il semblerait donc qu'il n'y ait pas une simple « division du travail » entre les différents sens que peut prendre le schéma en *at* en fonction du sémantisme de verbe : le dernier exemple montre qu'il faut également prendre en compte le référent des compléments du verbe. Cela implique soit un certain nombre de particularités pour chaque verbe, soit une logique complexe de sélection du sens en fonction des compléments ; dans les deux cas, la question méritera un examen plus précis.

Dans les différents cas que nous avons vus, nous avons observé deux choses : d'une part, le fait que le schéma argumental que nous avons étudié n'a pas réellement de sémantismes liés entre eux dans un réseau de sens ; d'autre part, le fait que pour certains verbes, le schéma en question ne constitue pas véritablement un apport sémantique par rapport au sens du verbe. Il semble donc nécessaire d'apporter quelques modifications à la théorie que GOLDBERG avance.

IV. Schémas argumentaux et homonymie

IV.1. Constructions et homonymie

Si la question de la polysémie des schémas argumentaux a été soulevée dès leur naissance théorique (GOLDBERG, 1995:31-39), ce n'est pas le cas de la question de leur homonymie potentielle. Cela peut en effet sembler surprenant dès lors que l'on dépasse l'échelle du mot,³² mais cette question est en réalité légitime puisqu'elle découle des observations que nous venons de faire sur le schéma <X V at Y> et des implications de la notion de construction telle qu'elle est définie.

Comme nous l'avons indiqué en I.1, tout élément linguistique dont le lien entre forme et sens n'est pas prévisible est une construction. Par conséquent, tout élément d'une langue (du morphème à l'énoncé) est soit une construction, soit une combinaison de constructions (*construct*, en anglais). Par ailleurs, la grammaire de construction part du principe que la division entre lexique et grammaire est arbitraire,³³ et qu'il s'agit en réalité des deux extrémités d'un même continuum. Les constructions sont différenciées selon deux dimensions :

³² On notera cependant l'existence d'oronymes, qui présentent un enchaînement similaire de voyelles et de consonnes, sans prendre en compte le schéma accentuel, mais un découpage morphémique différent : [aɪs.kri:m] *ice cream*, [aɪ.skri:m] *I scream*.

³³ Cette vision part de la difficulté à catégoriser les idiomes au sein de cette distinction traditionnelle, puisqu'il s'agit d'éléments lexicaux complexes, pouvant être partiellement ou intégralement spécifiés.

- leur degré de complexité, c'est-à-dire si elles peuvent être davantage divisées en parties significantes (*constructions complexes*) ou non (*constructions atomiques*) ;
- leur degré de schématicité, c'est-à-dire si elles ont une forme phonologique entièrement spécifiée (*constructions spécifiques*) ou si elles contiennent des créneaux qui peuvent être instanciés par d'autres éléments (*constructions schématiques* ou *abstraites*).

En gardant ce principe à l'esprit, il nous faut admettre que si deux objets d'étude sont de même nature, ils doivent être analysés de la même façon. Un lexème (construction atomique spécifique) et un schéma argumental (construction complexe schématique) étant tous deux des instances de construction, ce qui peut s'appliquer à un mot peut donc en théorie s'appliquer à un schéma argumental. Or nous savons que les mots peuvent être polysémiques, et parfois homonymes.

La forme phonologique [bau], par exemple, peut avoir plusieurs sens nominaux n'ayant absolument aucun rapport entre eux : une révérence, la proue d'un navire, ou un rameau. L'orthographe est certes différente dans un cas (*bow* pour les deux premiers sens, *bough* pour le dernier), mais elle n'est qu'une norme établie et n'apparaît pas à l'oral. S'ils sont confrontés à la forme [bau], les locuteurs anglophones sont donc obligés de sélectionner le sens approprié. Pour ce faire, ils s'appuieront sur le contexte : chacun des concepts que ces mots recouvrent sont inscrits dans des cadres sémantiques (d'après FILLMORE, 1985). Si le cadre sémantique activé dans la conversation est celui d'un bateau par exemple, l'interlocuteur interprétera normalement la forme [bau] comme référant à une proue. Tout contexte approprié déclenche une certaine interprétation et désambiguïse un homonyme.

Si la grammaire de construction admet que les mots et les schémas argumentaux sont deux objets de même nature, on peut alors envisager que ce qui s'applique à certaines constructions, en l'occurrence les mots, puisse s'appliquer de la même façon aux schémas argumentaux, à savoir la possibilité pour une même forme, aussi schématique soit-elle, d'avoir des sens distincts que le co-énonciateur désambiguïse grâce au contexte.

IV.2. Schéma <X V at Y> et homonymie

Comme nous l'avons vu, la théorie avancée par GOLDBERG pour expliquer la construction <X V at Y> fonctionne pour une partie importante des verbes qui peuvent être associés à ce schéma argumental ; cependant le sens donné à une construction doit être en mesure de prendre en compte tous les cas potentiels. Non seulement les utilisations possibles de ce schéma argumental ne forment pas un réseau de sens reliés les uns aux autres, mais le sens proposé par GOLDBERG ('diriger son action vers') est beaucoup trop vague. Pour la construction ditransitive, l'auteure donnait des sémantismes plus précis selon les catégories verbales ; pour le schéma <X V at Y>, il semble que ce soit aux locuteurs de faire des inférences sur la nature exacte de cette direction : le référent de Y représente-t-il la cible d'une action, un stimulus, un objet perçu, un participant dans un échange ?

Une autre solution serait d'affirmer que dans le sémantisme du schéma <X V at Y>, il y a plusieurs composants (BOULONNAIS, 2013 mentionne les « rôles » de Domaine, Stimulus et Cible pour l'oblique en *at*)³⁴ qui sont activables ou non en fonction du contexte ou du verbe. Cette solution peut sembler pertinente si l'on se place sur un plan abstrait, en disant que tel ou tel type de verbe éclaire un certain aspect du sémantisme de ce schéma (ou de la préposition), mais pose le même problème que celle de GOLDBERG, à savoir le peu de prévisibilité dans l'association entre le sens du procès et le sens pris par le schéma argumental.

Si l'on admet l'homonymie possible des schémas argumentaux, et quitte à admettre que ce schéma argumental peut avoir différentes acceptions, autant distinguer tout de suite les fines nuances de sens qui se présentent selon les types de verbes qui y sont associés. Cette approche reflète probablement mieux la façon dont les locuteurs « emmagasinent » l'information lexicale, comment ils associent, à l'usage, un sens spécifique avec un type de verbe spécifique, plutôt qu'un sens parfois extrêmement abstrait qu'ils nuanceraient automatiquement selon une capacité de logique supposée.

Pour la construction dite conative, on aurait donc une construction (complexe et quasi-schématique) de forme phonologique [X V æt Y] qui aurait plusieurs sens en fonction des mots qui viendraient instancier les créneaux disponibles : le verbe (V) et les deux constituants nominaux (X et Y).

Comme nous l'avons vu, le sémantisme de ce schéma peut être explicité pour beaucoup de verbes, en utilisant ce même verbe dans un modèle de complémentation différent : *talk at Y* peut être défini comme *talk to Y without expecting an answer*³⁵ (parler à Y sans attendre de réponse). Pour d'autres verbes cependant (verbes de regard ou de visée), une tentative d'explicitation ne ferait que complexifier inutilement le sens du schéma, car le schéma en question est le schéma de base pour ces verbes.

Il est donc nécessaire de distinguer, pour un schéma donné, les verbes pour lesquels il s'agit du schéma de base (à partir duquel d'autres schémas peuvent être expliqués), et ceux pour lesquels le schéma étudié est une déviation du schéma de base et apporte donc une véritable contribution au sens du verbe.

Le tableau 2 récapitule les différents sens du schéma <X V at Y> que nous avons étudiés dans cet article et qui sont déclenchés en fonction du type de procès associé au schéma. La première partie inclut les emplois du schéma que la grammaire de construction considère comme redondants par rapport au sens du verbe, et que nous considérons comme le schéma de base des verbes en question – ce qui a l'avantage d'inclure des verbes comme *excel*, qui ne portent pas de sens de « direction ». La seconde partie inclut les verbes qui peuvent entrer dans la théorie proposée par

³⁴ Le domaine est l'état ou la position occupée par une entité (*excel at Y*), le stimulus est l'entité à l'origine d'une sensation (*wince at Y*), et la cible est une entité visée (*aim at Y*).

³⁵ « Parler à quelqu'un d'une façon qui indique qu'une réponse n'est pas attendue ou désirée » (dictionnaires Collins, Dictionary.com, MacMillan), « parler à quelqu'un sans écouter ce qu'il/elle a à dire » (Cambridge, Oxford).

GOLDBERG. La troisième partie inclut les emplois du schéma qui échappent à l’analyse de l’auteur.³⁶

Même si l’on considère, à l’instar de BOULONNAIS (2013), que tous les emplois de ce schéma découlent fondamentalement de l’association de la préposition, signifiant la localisation adimensionnelle, et du sémantisme de l’élément recteur (ici, le verbe), une connaissance des types de verbes est nécessaire pour comprendre les énoncés où il sera utilisé. Tout locuteur qui connaît le principe sémantique abstrait qui sous-tend *at* et le sémantisme du verbe qui est utilisé avec la préposition ne sera pas en mesure de prédire le sens du schéma argumental dans chacun de ses emplois.

Type de procès	Schéma basique	Sens du schéma <X V at Y>	Exemples de verbes
regard visée autres verbes	} <X V at Y>	—	<i>look, glance</i> <i>aim, point</i> <i>hint, marvel, excel</i>
acte général de communication			'X V à Y sans attendre de réponse'
production vocale bruyante ou acerbe	<X V>	'X parle à Y en V-ant pour manifester son exaspération'	<i>yell, bark</i>
impact saisie	} <X V Y>	'X essaie de V Y', 'X déclenche le processus nécessaire pour V Y'	<i>shoot, kick</i> <i>grab, clutch</i>
expression faciale			'Y fait V X', 'X V en voyant / entendant / pensant à Y' [si Y est humain] 'X V à Y', 'X témoigne un sentiment à Y en V-ant'
ingestion déplacement d'un objet division d'un objet	} <X V Y>	'X V Y petit à petit'	<i>eat, nibble</i> <i>push, tug</i> <i>slice, tear</i>
localisation déplacement vers un lieu			<X V SP> ⊇
déplacement vers un lieu repéré par rapport au centre déictique	<X V to Y>	'X se déplace vers Y pour l'attaquer'	<i>come, go</i>

Tableau 2. Sens du schéma <X V at Y> en fonction du type de procès.

Conclusion

Nous avons démontré que, pour prendre en compte le sémantisme et l'utilisation des schémas argumentaux de l'anglais, la grammaire de construction telle que GOLDBERG la présente devait au moins subir deux amendements :

- Admettre (III.3), à l’instar des lexèmes, non seulement la polysémie des schémas argumentaux mais également leur possible homonymie, puisque les emplois d’un schéma argumental ne sont pas nécessairement reliés les uns aux autres au sein d’un réseau de sens ;

- Admettre (III.2) que selon les verbes avec lesquels ils sont associés, les schémas argumentaux peuvent ne pas avoir de véritable sens, dans la mesure où ils peuvent être les schémas de base (en général, statistiquement plus fréquents) des verbes en question, et donc ne servir que de support à l’association du verbe et de ses

³⁶ Le symbole mathématique d'inclusion \supseteq signifie que le schéma en *at* hérite du schéma de base plus général, c'est-à-dire en est une instance.

compléments, et à leur insertion dans un énoncé, chaque verbe étant alors vu comme ayant un modèle de complémentation préféré.³⁷

Ces amendements pris en compte, il reste encore à délimiter les schémas préférés ou de base des verbes, et les inclure dans un *constructicon*,³⁸ et pour les cas où le schéma n'est pas basique, déterminer s'il est monosémique, polysémique ou homonymique, et déterminer quel type de verbe (voire de complément) déclenche quelle interprétation.

Références bibliographiques

- BOULONNAIS, Dominique. 2013. AT et la sémantique des prépositions. *Anglophonia/Sigma* 17. 9-65.
- BROCCIAS, Cristiano. 2001. Allative and ablative at-constructions. In ANDRONIS, M., C. BALL, H. ELSTON & S. NEUVEL (éds.), *CLS 37: The Main Session. Papers from the 37th Meeting of the Chicago Linguistic Society, Volume 1*. Chicago. 67-82.
- CREISSELS, Denis. 2006. *Syntaxe générale, une introduction typologique 1*. Paris: Lavoisier. 279-297.
- DIXON, Robert M. W. 2005. *A Semantic Approach to English Grammar*. Oxford: Oxford University Press. 102-171, 297-299.
- FILLMORE, Charles J. 1985. Frames and the semantics of understanding. *Quaderni di Semantica* 6(2). 222-254.
- GOLDBERG, Adele. 1995. *A Construction Grammar Approach to Argument Structure*. Chicago: Chicago University Press.
- HARTMANN Iren, Martin HASPELMATH & Michael CYSOUW 2014. Identifying semantic role clusters and alignment types via microrole coexpression tendencies. *Studies in Language* 38:3. 463–484.
- HOFFMANN, Thomas & Graeme TROUSDALE (éds.). 2013. *The Oxford Handbook of Construction Grammar*. Oxford: Oxford University Press.
- HUDDLESTON, Rodney & Geoffrey K. PULLUM. 2002. *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge: Cambridge University Press. 213-322.
- LEVIN, Beth. 1993. *English Verb Classes and Alternations: A Preliminary Investigation*. Chicago: The University of Chicago Press. 41-42.
- PEREK, Florent & Maarten LEMMENS. 2010. Getting at the meaning of the English at-construction: the case of a constructional split. *CogniTextes* 5.
- MÜLLER, Stefan & Stephen WECHSLER. 2014. Lexical Approaches to Argument Structures. *Theoretical Linguistics* 40(1–2). 1–76.
- VAN DER LEEK, Frederike. 1996. The English conative construction: a compositional account. In : DOBRIN, L. K. SINGER & L. MCNAIR (éds.), *CLS 32: The Main*

³⁷ Cette préférence pourra être établie, pour un verbe donné, soit par le schéma argumental le plus fréquent en corpus pour ce verbe, soit le schéma argumental le plus donné par des locuteurs natifs à qui on aurait demandé de produire spontanément un énoncé avec ce verbe.

³⁸ Terme à l'origine incertaine, construit à partir des mots *construction* et *lexicon* (lexique), désignant l'inventaire de l'ensemble des constructions d'une langue donnée, quel que soit leur degré de complexité ou de schématicité.

Session. Papers from the 32th Meeting of the Chicago Linguistic Society.
Chicago. 363–378.